



DIRECTION VIE CITOYENNE  
Service Vie Participative

**CONSEIL DU QUARTIER  
CLOU BOUCHET**

Réf : Lydia ZANETTE  
Tél : 05.49.78 75 34

**RELEVÉ DE CONCLUSION**

7 février 2007

**Présents :**

**Elus municipaux** : Andrée CHAREYRE, Gérard ZABATTA, Amaury BREUILLE

**Membres titulaire** : Philippe HERBERE ; Nathalie PRUNIER ; Michel PELLETIER ; Jean Claude BUISSON ; Viviane ROUA ; Odette BODIN ; Jean Abdelhak BENBAMMOU, Philippe PITOLLET ; Nordine LARZAG ; Yolande FOUQUET, Gabriel CALAIS,

**Excusé(e)s** : Gilles FRAPPIER, Jacqueline LEFEBVRE, Gérard NEBAS, Thierry ADONIS

**Absents** : Patrick DEMEILLES, Françoise VALET, Frédérique RENARD, Francis MARTINEZ, Abdelilah BENBAMMOU ; ; Abdelsselam BADRI ; Mohamed EL MOUMNI

**Agents municipaux** : Lydia ZANETTE

**Public** : 8 personnes

**Objet : Présentation du schéma directeur des pistes cyclables - projet 2007 par Amaury BREUILLE**

**Voir document joint**

Il existe sur la Ville une quantité relativement importante de pistes et de bandes cyclables mais par bouts qui ne sont pas reliés.

Une commission inter quartiers composée d'une dizaine de conseillers de quartier pilotée par Amaury Breuillé et un technicien a travaillé pendant 2 ans  $\frac{1}{2}$  sur un réseau de pistes cyclables susceptibles de relier les quartiers au centre ville. Puis un cabinet d'étude, à partir de ce travail, a réalisé un schéma cyclable qui sera réalisé dans les 10 ans à venir par tranches annuelles.

**Les principes :**

Le trottoir - la bande cyclable - le stationnement - la voie de circulation (voir document)

**Les avantages :**

- \*Les vélos sont sur la voirie sans être à proximité des voitures
- \*Les voies de circulation sont déviées par moment pour assurer une conduite urbaine sans excès.

Amaury Breuillé a souhaité rencontrer le conseil de quartier car les travaux vont démarrer en 2007, en continuité de ce qui a été déjà été fait en partenariat avec le conseil de quartier de Saint Florent :

- \*bas de l'avenue de la Rochelle
- \*portion depuis le rond-point de l'Espingole vers les Ponts Main et le CAC

Ce schéma directeur a été adopté au conseil municipal de décembre 2006 dans sa globalité.

Amaury Breuillé est venu échanger sur les détails du projet

**Questions/réponses :**

- \*le stationnement

*AB : pour les parties les plus étroites, le stationnement ne pourra être maintenu que d'un coté- Avenue de la Rochelle, une baisse du nombre de places d'environ 30% est envisagée.*

*Les services travaillent pour trouver d'autres solutions pour stationner.*

\*réfection des trottoirs avenue de la Rochelle ?

*AB : c'est une question qui concerne la voirie. En créant des pistes cyclables, on ne touche pas à la voirie. Mais il faut faire remonter cette remarque.*

\*Si les véhicules se garent sur les pistes cyclables ?

*AB : Amaury Breuillé pense qu'il est nécessaire de verbaliser comme on le fait pour les cases handicapées avec mise en fourrière. Il s'agit avant tout de garantir la sécurité des personnes .*

\*certaines bandes cyclables sont très étroites et donc très dangereuses

*AB : les normes ont évolué vers plus de sécurité. La ville a opté pour une largeur minimum de 1m20 avec bordurettes en caoutchouc dur - qui « préviendrait » l'automobiliste qui le franchirait - et des plots à certains endroits*

\*Au Clou Bouchet, deux problèmes :

1 - derrière Michel Chasles, il y a une piste cyclable qui est systématiquement fermée pour l'élagage des arbres, ce qui oblige les cycliste à se déporter sur la voie de circulation

2 - devant la poste, les voitures se garent systématiquement sur la bande cyclable

*AB : Amaury Breuillé va voir le service espaces verts pour trouver une autre solution pour élaguer sans fermer la piste cyclable et il faudra que la voirie étudie comment faire pour empêcher les voitures d'accéder devant la poste (mais tout ce qui sera envisagé devra l'être en relation avec l'ORU)*

\*les ralentisseurs successifs sont difficiles pour les vélos

*AB : oui mais les supprimer serait dangereux car les voitures auront tendance à se déporter pour ne passer qu'avec deux roues au lieu des quatres et ainsi risquer de heurter les cyclistes*

\*Pas ou peu de lieux « d'attache des vélos » en ville

*AB : dans le schéma directeur, des emplacements sont prévus avec double attache : roue et cadre.*

\*Aménagement aux ronds-points :

*AB : la seule possibilité c'est d'insérer les cyclistes dans la circulation normale à l'entrée dans le carrefour et leur insertion dans la piste cyclable un peu avant la sortie du rond point.*

\*Et pour le centre ville ?

*AB : il n'y a pas de place. La seule possibilité c'est une zone 30 généralisée avec une voirie apaisée et partagée.*

**Objet : participations financières du conseil de quartier**

1 - cabane à vélos pour l'école maternelle Jean Zay pour 5719.63 €

2 - achat et pose d'un panneau d'information dans le centre commercial 536.62 €

3 - pose de l'éclairage public dans les deux impasses donnant sur la rue Jean de la Fontaine : 1 500 €

Vote à l'unanimité

**Objet : FORUM inter quartiers**

Tous les documents d'explication ont été envoyés aux conseillers de quartier.

Michel Pelletier donne quelques explications supplémentaires ayant expérimenté le site.

Tous les conseillers présents - excepté deux - s'inscrivent pour la formation et une partie pour obtenir une adresse mail.

Ces demandes seront remises à Robin Degrémont.

**Objet : ORU**

Un document élaboré par l'équipe ORU est remis aux conseillers de quartier. Ce document liste les opérations qui démarreront dès cette année.

Andrée CHAREYRE propose que le prochain conseil de quartier du 14 mars soit consacré exclusivement à l'ORU et que soient invités tous les partenaires du quartier : Directrice d'écoles, parents d'élèves, maison de quartier, CAF etc. et que ce conseil ait lieu à 20 heures.

**PROCHAINES REUNIONS :**

**21/02/07 bureau**

**14/03/04 conseil de quartier**

**09/05/07 bureau**

**31/05/07 Assemblée Générale**